BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe 27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH se réunira, en séance ordinaire le 26 septembre 2023, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

 Installation du conseil municipal, Élection du Maire et des adjoints. 	

Fait à Bourth, le 19 septembre 2023

Le Maire empêche,

Lateline DuriouTIER